La Gazette du Lavandou

www.le-lavandou.fr

Bulletin municipal
N° 139
Hiver 2019

Le Lavandou
La cité des dauphins

newsletter

Restez connectés

FÉVRIER 2019

> VENDREDI 22 FÉVRIER - 20H00
Vendredi Culturel « On est tous des enfants des étoiles »
Hôtel de Ville – Entrée libre

MARS 2019

> SAMEDI 2 MARS - 21H00
Election de Miss Lavandou 2019
Espace culturel – 10 €

> JEUDI 7 MARS - 20H30
Soirée théâtre « Le bon, la bru, et la vieille bique »
Espace culturel – 10 € / Moins de 25 ans : 7 €
Réservations : 04.94.00.41.71

> SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MARS
CORSO FLEURI « FANTASTIQUE »

> VENDREDI 22 MARS – 20H00
Vendredi Culturel « Quel climat pour demain ? »
Hôtel de Ville – Entrée libre

> VENDREDI 29 MARS – 19H00
Projection du film du corso fleuri
Hôtel de Ville

AVRIL 2019

> JEUDI 4 AVRIL – 20H30
Soirée théâtre « Le mari de ma femme »
Espace culturel - 10 € / Moins de 25 ans : 7 €
Réservations : 04.94.00.41.71

> DU 8 AU 12 AVRIL
« A la découverte de Londres »
Voyage des ados du Lavandou Espace Jeunes à Londres

> DIMANCHE 7 AVRIL À 11H
Inauguration du 3ème Jardin Éphémère
Parvis de l'Hôtel de Ville
Foire aux plants
Front de mer

LE LAVANDOU FANTASTIQUE

> SAMEDI 16 MARS – 14H30 / 17H
« Comment fleurir un char ? »
Les passants sont invités à fleurir un char devant l'Office de tourisme sur les conseils d'une personne avisée. *Gratuit*
Atelier maquillage pour les enfants
Sur inscription à l'Office de tourisme. *Gratuit*
Visites des ateliers lors du fleurissement
Sur inscription à l'Office de tourisme. *Gratuit*

> DIMANCHE 17 MARS – 10H / 12H
« Ambiance corso »
Des troupes et un groupe folklorique déambulent en cœur de ville
14H00
Départ de la grande parade du corso fleuri
avec en ouverture, le passage de M. Georgenthum au volant de sa Bugatti, 70 ans après son premier défilé lors du corso du Lavandou de 1949. Parade composée de 18 chars fleuris dont ceux des Villes de La Crau et de Boulogne-sur-Mer, et de troupes artistiques. Grande bataille de fleurs !

Retrouvez le détail du programme et toutes les informations relatives aux événements de la Ville sur le site : le-lavandou.fr

Sommaire

- L'Edito du Maire 3
- Cadre de vie ..... 4 à 6
- Budget 7
- CCAS 8
- Tourisme 9
- Vite Lu ..... 10 à 11
- Jeunesse ..... 12 à 13
- Retour images ..... 14 à 17
- Tribunes libres 18
- Le Lavandou & les juniors 19

Chères Lavandouraines
Chers Lavandourains,

Notre Commune a engagé d'importants chantiers en ce début d'année, qui nécessitent une attention de tous les instants pour que le calendrier de livraison fixé au printemps soit parfaitement respecté. **L'élargissement du pont Vincent Auriol**, entrepris par le Conseil Départemental dès le mois de janvier, grâce aux travaux préparatoires conduits par la ville en fin d'année dernière, s'inscrit dans la continuité des opérations menées par le SIPI (syndicat Intercommunal de Prévention des Inondations) ces cinq dernières années. Cet important chantier nous permettra de **sécuriser la plaine du Batailler et de finaliser le programme de 10 millions d'euros engagés entre Bormes et Le Lavandou**.

Les travaux de **réfection des réseaux de l'avenue du Général Bouvet** vont laisser place à la **réfection** des enrobés sur la route et sur **la promenade du front de mer**. Ces améliorations, qui s'inscrivent dans la continuité des **travaux** actuellement menés sur le **quai Pins**, donneront un coup d'éclat à notre bord de mer où les couleurs, le mobilier urbain et les végétaux sublimeront ce lieu tant apprécié de tous, en été comme en hiver.

En cœur de village, **les réseaux électriques sont en ce moment remis à neuf** avec la pose de câbles dernière génération évitant toute coupure de courant en plein été. Bien que ce chantier « colossal » occasionne de la gêne – et je remercie tous les commerçants et résidents de leur compréhension – il s'exécute dans les meilleures conditions. L'entreprise Enedis intervient rapidement et respecte ses engagements en exécutant les travaux tranche par tranche afin de ne pas immobiliser les voies trop longtemps. Cette sécurisation des réseaux de moyenne tension sera terminée avant notre Corso Fleuri.

À Saint-Clair, **le terrassement pour l'implantation du poste de relevage** est en cours. Ce chantier d'envergure sera lui aussi finalisé dans les prochaines semaines. Tout comme **les restanques hautes seront intégralement consolidées**, permettant aux écoliers de Saint-Clair et de Cavalière de venir planter leur arbre, au-dessus de ceux des enfants de l'école Marc Legouhy.

Toujours, au registre des embellissements, **les plantations de l'arrière-plage de Cavalière**, et celles qui accompagnent la remise en beauté du **quai Baptistin Pins**, sont en cours de développement.

Parallèlement à ces travaux qui garantissent votre confort et votre sécurité, tout autant que votre qualité de vie, nous avons engagé des **projets tournés vers la jeunesse, les familles et les membres des associations**. Les adolescents inscrits au Lavandou Espace Jeunes partiront à la **découverte de Londres** en avril prochain. Grâce à l'instauration de la prime de naissance et d'adoption **« Bèn-vengudo pitchouns »**, les familles seront soutenues par la Ville à hauteur de 150 euros pour chaque enfant.

Enfin, les membres des associations comme les élèves de notre commune s'épanouiront dans **le nouveau pôle de danse et de musique** dès l'automne. La première phase de construction (fondations, réseaux et dalle béton) est sur le point de s'achever pour laisser place à la réalisation du bâtiment lui-même.

Dans cette dynamique et ces projections heureuses, je vous souhaite un printemps radieux dans notre village.

Bien à vous,
Gil BERNARDI

Journal réalisé par la Direction de la communication de la Ville du Lavandou - Place Ernest-Reyer - 83980 Le Lavandou - Tél. 04 94 05 15 70 - Fax 04 94 71 55 25
Site officiel de la ville : www.le-lavandou.fr - www.facebook.com/villedulavandou - Directeur de la publication : Gil Bernardi - Rédaction : Léa Autran / Photos : Léa Autran / Raphaël Dupouy / DR
Maquette et impression : Laurence Vincent / Print Concept - Ce numéro a été tiré à 3000 exemplaires sur papier recyclé.

Cadre de vie

La municipalité améliore votre *cadre de vie*

Pose d'un parquet dans les salles du périscolaire à la maternelle

Réfection des massifs paysagers

Construction du pôle de danse et de musique

Installation de la climatisation à l'école élémentaire Marc Legouhy

1ère phase de construction du nouveau pont Auriol conduite par le Conseil Départemental

Réfection des réseaux d'eau potable, et d'assainissement

Intégration de nouveaux végétaux dans les niches du talus rocheux

Réfection de l'arrière-plage de Cavalière (entretien des massifs et remplacement des ganivelles)

Réalisation d'un muret pour sécuriser le stationnement à la Fossette

Remise à neuf des réseaux électriques du cœur de village par Enedis

Terrassement pour l'installation du nouveau poste de relevage à Saint-Clair

Installation de bornes lumineuses sur le quai Baptistin Pins, réfection du système d'arrosage et création de nouveaux espaces verts, purge des racines et réfection de l'enrobé sur la route

Deuxième génération d'arbres plantés sur les restanques de Saint-Clair

Jeudi 20 décembre, les élèves des classes de CP de l'école Marc Legouhy ont planté leurs arbres fruitiers sur les restanques de Saint-Clair.

À la même époque l'année dernière, 260 arbres offerts par la municipalité ont été plantés sur les restanques de Saint-Clair par l'ensemble des écoliers de la commune. Jeudi 20 décembre 2018, ce sont les élèves du Cours préparatoire de l'école Marc Legouhy qui ont effectué les plantations. « *L'objectif de cette opération consiste à intéresser les plus jeunes au patrimoine naturel, à les inviter à dessiner le paysage de demain mais aussi à les rassembler sur ce site exceptionnel afin qu'ils ancrent leurs racines* », précise le maire. Avant d'ajouter : « *nous pouvons nous réjouir de la reconquête de ce site municipal acquis en 2017, si cher aux aînés de notre Commune et embelli par les plantations de tous les enfants du Lavandou* » .

Epaulés par les jardiniers du service Espaces verts, les enfants ont ainsi appris comment réussir cet atelier jardinage hors du commun. Comment assurer une bonne santé à leur arbre. Le dépoter, dégager ses racines, le mettre en terre, remblayer puis constituer une cuvette pour l'arrosage... les élèves ont suivi le procédé à la lettre, avec attention et plaisir.
Une fois leur arbre planté, les petits Lavandourains ont ajouté leur ardoise nominative et rempli leur carnet de bord intitulé « Mon arbre à Saint-Clair », en collant leur première photo remise par le photographe.
Aux 50 nouveaux arbres fruitiers plantés – plaqueminiers, nashis, pruniers et amandiers – **viendront s'ajouter ceux des élèves de Saint-Clair et de Cavalière au printemps**. En espérant que tous ces arbres soient aussi généreux que les récoltes du potager bio.

Des massifs paysagers épurés et ingénieux sur le port

Après avoir remis à neuf le système d'arrosage automatique, les jardiniers du service Espaces verts ont créé de nouveaux massifs paysagers sur le port du Lavandou.
Objectif, donner de l'éclat tout en économisant les ressources. Pour ce faire, « *nous avons choisi de mettre de la zoysia japonica - aussi appelée gazon japonais – qui s'adapte parfaitement aux régions méditerranéennes* », explique Marie, jardinière. **Très économe en eau, cette graminée reste verte malgré la sécheresse et a l'avantage de ne pas nécessiter de tonte régulière**. Ses feuilles étroites et allongées ne se développent jamais au-delà de 20 cm de hauteur. Ses racines et ses rhizomes s'enfoncent profondément dans le sol, ce qui lui permet de capter l'eau du sol plus facilement que chez la plupart des graminées.
Les plantes et arbustes choisis - pittosporum, stipes, grevillea, strelitzias, etc. - s'harmonisent parfaitement avec les pins parasols et « *sont suffisamment épurés pour ne pas obstruer la vue sur le plan d'eau* ». Une nouvelle création réussie qui devrait plaire au **jury national des Villes et Villages fleuris, attendu dans les prochains mois pour le renouvellement de la 4ème fleur**.

Des finances saines pour conduire des projets structurants

Suite au débat d'orientation budgétaire à l'ordre du jour du Conseil municipal du 26 novembre 2018, les élus ont adopté le budget primitif 2019 de la Commune, le 20 décembre.
Pour la section de fonctionnement, le montant des dépenses et des recettes s'équilibre à 17 271 580 € .
Pour la section d'investissement le montant des dépenses et des recettes s'équilibre à 8 257 808,61 € dont 3 968 320 € de dépenses d'équipement.

Quelques chiffres clés :

- Résultat de fonctionnement 2018 : **+2M€**
- Résultat cumulé 2018 : **+1,6M€**
- **Recettes de fonctionnement en 2018 : +15%**

Aucune augmentation de la fiscalité depuis 9 ans

- Réduction des dépenses de fonctionnement : **-5%** au budget prévisionnel 2019
- **Réduction de la dette communale entre 2014 et 2019 : -65%**

>> Retrouvez l'intégralité du rapport d'orientation budgétaire sur le site de la Ville : le-lavandou.fr

▶ PROJETS 2019

Après avoir porté des projets structurants en 2017 (Villa Théo, restanques de Saint-Clair, crèche, groupe scolaire Marc Legouhy...), la municipalité a concentré ses efforts d'équipement en 2018 sur les travaux de voirie (1M€), la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) des bâtiments communaux, l'acquisition d'une nouvelle balayeuse, la rénovation de la noria, entre autres.

Et deux importantes opérations ont été engagées : **la création du pôle de danse et de musique ainsi que les travaux du complexe cinéma**. Ces deux réalisations majeures se poursuivront en 2019 et constitueront l'essentiel des investissements de l'année. D'autres investissements sont aussi envisagés.

INTITULÉ DU PROGRAMME	BUDGET PRÉVISIONNEL 2019
Création d'un pôle de danse /école de musique*	2.4 M€
Travaux de voirie	800 K€
Bâtiments publics et scolaires	300 K€
Eclairage public	60 K€
Acquisition de véhicules	50 K€
Restanques et Noria de St Clair*	40 K€
Gestion active des plages	40 K€
Travaux du complexe cinéma (sera abondé au BS)	22 K€
Vidéo-protection	18 K€

**Opération bénéficiant déjà de subventions publiques*

De nouveaux *ateliers interactifs* pour les adhérents du Fougau

A partir du 27 février 2019, le CCAS programme des ateliers interactifs dans divers domaines, - santé, informatique, sécurité routière, etc - pour les adhérents du Fougau.

En plus du programme varié mêlant activités et séjours établi par le foyer « Nostre Fougau », le CCAS du Lavandou propose désormais des ateliers interactifs aux adhérents. Bien dormir, savoir réagir en cas d'accident de la vie quotidienne (bricolage, chutes, etc.), équilibrer son alimentation... les questions de santé seront abordées ces prochains mois. Les ateliers numériques qui avaient rencontré un vif succès en 2017 et en 2018 reprendront aussi du service.

Véronique Michel, directrice du CCAS, détaille l'ambition de ces ateliers : « *nous souhaitons accompagner les aînés en leur apportant des réponses sur des sujets du quotidien. Le Comité départemental d'éducation pour la santé, la Mutualitée française, la CARSAT ... dispensent gratuitement ces ateliers interactifs. C'est une très bonne façon de répondre à une problématique mais aussi de s'informer en écoutant les autres* ».

PROGRAMME DES PROCHAINS ATELIERS INTERACTIFS

SANTÉ

Mercredi 27 février, de 10h à 12h > Atelier sur le sommeil – Les bienfaits, les facilitateurs... Quel comportement adopter pour trouver le sommeil ?

Mardi 26 mars, de 10h à 12h > Atelier sur les accidents de la vie courante – Connaître les bons gestes en cas d'accident de jardinage, de bricolage... Quels aménagements raisonnés pour la maison ?
Ces deux ateliers axés sur la santé, proposés par le CODES avec le soutien du Département du Var et de l'ARS (Agence régionale de santé) sont gratuits et se dérouleront au foyer « Nostre Fougau ». Les places étant limitées (20 personnes), les inscriptions sont à effectuer au foyer ou au CCAS (04.94.14.41.45).

Mercredi 20 et jeudi 21 mars, de 9h à 16h > Ateliers nutrition – Apprendre à lire une étiquette, trouver des idées de menus, retrouver un bon équilibre alimentaire...
Ces ateliers proposés par la Mutualité Française avec le soutien du Département du Var et de l'ARS (Agence régionale de santé) sont gratuits et se dérouleront au foyer « Nostre Fougau » (déjeuner sur place). Le nombre de participants étant limité, les inscriptions sont à effectuer au foyer ou au CCAS (04.94.14.41.45).

NUMÉRIQUE

Mardi 2 et vendredi 5 avril, de 9h à 12h > utiliser un smartphone et une tablette
Les ateliers axés sur le numérique proposés par la CARSAT et dispensés par l'association AGIR sont gratuits et se dérouleront au foyer « Nostre Fougau ».
Les places sont limitées à 18 personnes. Pensez à vous inscrire au foyer ou au CCAS (04.94.14.41.45) et à **venir muni(e) de votre matériel (smartphone ou tablette).**

« Cruise Friendly », le *label qualité* qui rayonne

Jeudi 7 février 2019, Gil Bernardi, accompagné des élus et des équipes de l'Office de tourisme et du port, a rencontré Anne-Marie Blum, Manager Var Provence Cruise Club pour la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var, afin de dresser un bilan sur l'accueil des croisiéristes.

En 2018, près de 2800 croisiéristes américains ont fait escale au Lavandou. Afin de les accueillir dans les meilleures conditions, **l'Office de tourisme du Lavandou a adhéré à la charte « Cruise Friendly »**, une initiative qui vise à fidéliser la clientèle en lui offrant une expérience inoubliable. Concrètement cela passe par **un accueil personnalisé** dès l'arrivée des passagers à quai, la mise à disposition de supports de communication dédiés et **des partenariats avec les commerçants locaux** qui s'engagent à rester ouverts les jours d'escale, à assurer un accueil en anglais, à porter une attention particulière à ce public, et à appliquer des tarifs préférentiels s'ils le souhaitent.
« *Durant les jours d'escale, nous avons missionné deux « clients mystère » au Lavandou qui ont fait le tour des commerçants partenaires** afin de nous assurer du bon respect de la charte* », a expliqué Anne-Marie Blum. « *Ces personnes ont attribué* ***une note de 18/20 au regard des critères****. L'accueil, la disponibilité, la communication... tout a concouru à la réussite de ces visites* ».

*22 commerçants du Lavandou ont adhéré à la charte Cruise Friendly : boutiques, restaurants, domaine viticole, caviste, chocolaterie, souvenirs...

La filière *tourisme de croisière* en expansion

Mardi 19 mars, le Président de la Région Sud, Renaud Muselier, présentera les conclusions d'une étude réalisée sur la filière tourisme de croisière dans la région. Montant des dépenses moyennes lors d'une escale, retombées économiques directes, indirectes et induites... les éléments précis pour chaque département seront annoncés afin de mesurer l'impact de ce secteur en pleine expansion. En 2017, les résultats d'une enquête BVA démontraient que **la Région Sud figure au premier rang des destinations attractives** pour les compagnies de croisière et que ce secteur d'activités générait 430M€ de retombées économiques au profit de l'ensemble du territoire. Le maire, Gil Bernardi, en charge du tourisme au sein de la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures soutient la filière tourisme de croisière. « ***Je signerai le contrat de filière tourisme de croisière entre la Ville du Lavandou et la Région Sud*** *car je pense que ce secteur très porteur pour l'économie locale a de l'avenir. Nous savons qu'il génère déjà des retombées directes sur Le Lavandou (commerces, plages, restaurants), mais nous pouvons faire davantage pour l'économie de MPM. Je suis certain qu'un croisiériste américain prendra plaisir à découvrir les domaines viticoles de notre territoire comme il s'émerveillera devant la Chartreuse de la Verne* ».

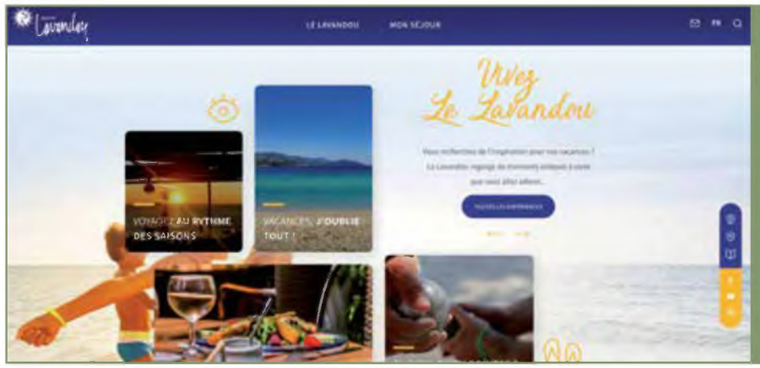

Un nouveau site internet pour l'Office de Tourisme
Intuitif, élégant et doté de nouvelles rubriques, le nouveau site de l'Office de tourisme est en ligne. En plus des renseignements classiques pour organiser leur séjour, les visiteurs peuvent désormais lire des articles sur divers sujets qui leur donneront pleinement envie de « Vivre Le Lavandou ».

« Bèn-Vengudo Pitchouns », un dispositif pour fêter l'arrivée des petits Lavandourains

La municipalité vient de mettre en place un nouveau dispositif consistant en l'attribution d'une prime communale de naissance ou d'adoption d'un montant de 150€ par enfant. Cette prime sera versée à la famille de l'enfant (père ou mère) au moment de la naissance, en justifiant d'une résidence principale sur la Commune du Lavandou depuis une année. Lorsque l'enfant est né au Lavandou, la prime est due dès que la naissance a été régulièrement déclarée à l'Officier d'Etat civil. S'il est né dans une autre commune, la prime sera octroyée dès que la preuve de la naissance aura été fournie à l'Administration. Ce dispositif concerne aussi l'adoption pour tout enfant âgé de 6 ans maximum. Pour bénéficier de ce dispositif, les personnes remplissant les conditions requises devront fournir un relevé d'identité bancaire dans les deux mois suivant l'enregistrement de la naissance ou de l'adoption. La prime sera versée sur le compte bancaire de la personne bénéficiaire (père ou mère). Un extrait de l'acte de naissance sera joint au mandat de paiement de la prime.

La Ville demande à l'Etat le transfert en pleine propriété du port

Après avoir sollicité l'avis des usagers du port (amodiataires et titulaires d'AOT), le 14 décembre 2018, les élus du Conseil municipal ont voté une délibération demandant à l'Etat le transfert en pleine propriété du port et de ses dépendances. Comme le précisait Gil Bernardi lors de la délibération, jeudi 20 décembre, « *à ce jour, tous les signaux sont au vert. Les finances sont saines, le port dégagera cette année un excédent de 650 000 € et n'enregistre aucune dette. Tous les contentieux sont purgés. Nous pensons donc qu'il est opportun de demander à l'Etat de nous transférer la plein propriété du port. Comme le prévoit la loi (n°2004-809 du 13/08/2004), ce transfert s'opère à titre gratuit et permet à la Commune de garder la pleine maitrise du port, de le gérer au plus près* ».

Opération ravalement des façades, la mairie vous accompagne

La Ville du Lavandou, soucieuse d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et de renforcer l'attractivité de son centre-ville a mis en œuvre une opération destinée à aider et inciter les propriétaires du cœur de village à effectuer des travaux de ravalement de façades de qualité. Cette opération comprend deux types d'aides : une aide technique et architecturale assurée par un architecte mis gratuitement à disposition des usagers et une aide financière incitative qui consiste en la mise en place de subventions au ravalement. Chaque projet de ravalement de façade en cœur de village fera l'objet d'une étude particulière.

Infos et dépôt de demandes auprès de Jean-Philippe Grima, directeur financier : jp.grima@le-lavandou.fr

Restez connectés grâce à l'application mobile « Ville du Lavandou »

Depuis son apparition sur IOS et Androïd le 23 janvier 2019, l'application mobile de la Ville a été téléchargée par plus de 400 personnes. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de découvrir ce nouvel outil de communication, voici quelques informations sur ses différentes fonctionnalités :

LES RUBRIQUES DISPONIBLES :

- **Actualités de la ville :** retrouvez les derniers articles publiés sur le site officiel
- **Agenda :** toutes les manifestations programmées sont listées dans cette rubrique
- **Démarches :** les démarches administratives gérées par l'État sont accessibles en un clic pour tous les profils (commerçants, particuliers, associations)
- **Menu des écoles :** les repas proposés au restaurant scolaire sont détaillés chaque jour et les informations sur les produits bio et recettes « maison » sont indiquées
- **Culture et loisirs :** Villa Théo, école de voile, école de musique et de danse, restanques de Saint-Clair, chemin des peintres, sentier du littoral, répertoire des associations locales, Office de tourisme ; retrouvez l'essentiel des informations relatives aux loisirs et à la culture sur la commune
- **Publications :** les Gazettes du Lavandou et la revue municipale sont accessibles en un clic
- **Les plages :** toutes les informations pratiques (poste de secours, activités, labels, etc.) sont détaillées pour chacune des 12 plages
- **Le port :** accueil, services, actions... l'essentiel des informations portuaires sont présentées
- **Réseaux sociaux et Youtube :** accédez à tous les contenus diffusés sur la page Facebook et aux vidéos disponibles sur la page Youtube

- **Les signalements et la prévention des risques**

cette rubrique est composée de trois sous-rubriques.

▶ **Signaler un problème** dans différents domaines liés au cadre de vie – Espaces verts et jardins / Propreté / Voirie et circulation / Plages / Dégradations / Eclairage public – ainsi qu'à la sécurité – Police & sécurité. Cependant, la rubrique Police et sécurité ne se substitue en aucun cas au numéro d'astreinte de la Police municipale (04.94.05.91.02); elle vous permet de faire part d'un problème relatif au stationnement ou à des nuisances qui n'ont pas de caractère urgent.

▶ **Suggérer** une idée dans divers domaines – Culture et loisirs / Petite enfance & social / Jeunesse & sport / Espaces verts & jardins

▶ **Féliciter** l'administration de la Ville / le service propreté / le fleurissement / le service animations et culturel / le service jeunesse et sport / la petite enfance et le CCAS

- **Prévention des risques :** cet onglet est relié à la page du site de la Ville et vous permet de consulter le DICRIM comme de vous inscrire au système d'alerte communal, utile en cas de risque sur la commune.

▶ Comment télécharger l'application ? L'application est accessible au téléchargement gratuitement sur IOS et Android, en renseignant « *Ville du Lavandou* ».

Inscriptions scolaires rentrée 2019

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2019 sont ouvertes jusqu'au 31 mai en mairie.

Sont concernés les enfants Lavandourains :
- nés en 2016 et n'ayant pas déjà été scolarisés
- nés en 2017 et qui seront scolarisés dans la mesure des places disponibles
- scolarisés à la maternelle et qui entrent au CP

Les parents n'habitant pas la commune et souhaitant inscrire leur enfant à l'école maternelle ou élémentaire iront également en mairie du Lavandou pour informer les services de leur souhait. Une demande de dérogation devra en outre être déposée dans leur commune d'origine.

Documents nécessaires à l'inscription *(originaux + copies - Toute copie faite en mairie sera facturée 0.30 cts)* :

- Livret de famille
- Carte nationale d'identité du parent présentant la demande
- Justificatif de domicile récent
- Carnet de santé ou équivalent

Le cas échéant :
- Jugement de divorce
- Radiation de l'ancienne école

Le Lavandou Espace Jeunes fait le *bonheur* des ados et de leur famille

« Le Lavandou Espace Jeunes m'a permis de faire plein d'activités variées (culturelles, sportives) que ma mère célibataire n'aurait jamais pu me payer ! Ce sont les meilleures années de mon enfance. J'étais avec plein de gens de mon âge, ça permet de se sociabiliser et de sortir de son quotidien ». Stella, 21 ans aujourd'hui, garde de très bons souvenirs de ses années passées au Lavandou Espace Jeunes.
En plus du plaisir que prennent les ados, comme ce fut le cas pour 36 d'entre eux, inscrits au **séjour sports d'hiver du 11 au 14 février** dernier, le soutien financier apporté par la Commune (deux tiers pris en charge) vise à rendre accessible à tous les activités, sorties ou séjours.

À la découverte de Londres

Avec cette même volonté de permettre à la jeunesse d'entrevoir de nouveaux horizons, la municipalité a programmé **un séjour « surprise » à Londres, du 8 au 12 avril 2019**.
Big Ben, Westminster, Buckingham Palace, Picadilly Circus, Camden... les 36 adolescents inscrits découvriront des lieux emblématiques. Ils profiteront aussi d'un programme où la culture et les loisirs se mêlent parfaitement pour faire de ce séjour dans la capitale anglaise un moment inoubliable.
La Commune prend en charge plus de deux tiers du montant du séjour (649€ / adolescent), les familles participent à hauteur de 200€.

PROGRAMME LONDONIEN

Lundi 8 avril : départ de l'aéroport de Marseille à 11h25 pour une arrivée à Londres à 12h15 (heure locale). Accueil du groupe par un guide francophone qui accompagnera le groupe tout au long du séjour. Transfert en autocar privatif à l'auberge de jeunesse Restup (centre de Londres). Déjeuner suivi d'une visite guidée panoramique de la ville en autocar (Big Ben, Picadilly Circus, Trafalgar Square...). Arrêt en fin d'après-midi à la Sky Garden. Dîner et nuit à l'auberge de jeunesse.
Mardi 9 avril : Petit-déjeuner. Visite du Museum of London (histoire de Londres). Déjeuner panier repas. Visite de Madame Tussauds (musée composé de 300 statues de cire). Dîner et nuit à l'auberge de jeunesse.

Mercredi 10 avril : Petit-déjeuner. Visite guidée de l'Abbaye de Westminster suivie de la relève de la garde à Buckingham Palace en traversant une partie de St James Park. Déjeuner panier repas. Visite du quartier de Covent Garden. Dîner et nuit à l'auberge de jeunesse.
Jeudi 11 avril : Petit-déjeuner. À la découverte du marché de Camden, composé de plusieurs grands marchés où les cultures et les époques se mélangent dans un esprit cosmopolite. Déjeuner panier repas. Visite guidée de la Tour de Londres. Croisière sur la Tamise de Westminster à Tower. Dîner et nuit à l'auberge de jeunesse.
Vendredi 12 avril : départ de l'auberge de jeunesse à 5h00 en autocar privatif pour rejoindre l'aéroport. Départ de Londres à 07h55 pour une arrivée à Marseille à 10h55 (heure française).

Invitation à la *lecture* à la bibliothèque de l'école Marc Legouhy

C'était une volonté des enseignants qui réjouit les enfants, disposer d'une grande bibliothèque au sein de l'école élémentaire Marc Legouhy. Après des **travaux conduits par les services municipaux pour fusionner deux salles du rez-de-chaussée et l'installation du nouveau mobilier acquis par la Commune**, toutes les classes profitent de cet espace confortable.

Comme tous les vendredis, Micheline Popper, directrice de l'école en charge d'une classe de CP/CE1/CE2 enregistre les entrées et sorties de livres. "*Grâce au logiciel ABCD, nous disposons d'une base de données qui répertorie chacun des **1725 livres de la bibliothèque**. Les enfants peuvent emmener un livre par semaine à la maison. Il suffit de le scanner pour savoir qui l'a emprunté et s'il l'a bien retourné, sans quoi il n'est pas possible d'en prendre un autre*", détaille l'enseignante. Pendant que certains font la queue pour enregistrer leur livre donc, d'autres sont déjà plongés dans les histoires de *Tom-Tom et Nana* ou de *Ghost Secret*. Et ceux qui préfèrent lire à la maison, comme Yanis, grand amateur de BD, profitent de ce moment pour faire le tour du monde en scrutant le globe terrestre.
"*Ces 40 minutes hebdomadaires sont consacrées au plaisir. J'adore les livres, je souhaite transmettre cette passion aux enfants quel que soit leur niveau. **Nous avons des ouvrages pour chaque profil, y compris des manuels ludiques pour apprendre à dessiner par exemple***", précise la directrice. En effet, à la bibliothèque, pas de consignes ni de devoirs, "*cela vient en complément des lectures inscrites au programme*".
Contes, fables, histoire, géographie, nature, vie quotidienne, art visuel, horreur, mythologie... il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. C'est dans cette optique d'assouvir la curiosité des écoliers que la municipalité a enrichi le fond de la bibliothèque de **80 nouveaux livres pour Noël**, choisis par les enseignants.

Culture et cuisine pour les pitchouns du centre de loisirs

Les tout-petits inscrits au centre de loisirs ont visité l'exposition Mer, Marines, Marins, à la Villa Théo. Dans une ambiance studieuse, les petits Lavandourains ont pris plaisir à répondre aux questions de Laura, axées sur l'histoire de la Villa et sur les œuvres présentées.

Dans la continuité des actions conduites par la municipalité au restaurant scolaire, l'équipe du centre de loisirs, dirigée par Cattia Réa, a élaboré un programme autour de l'alimentation durant les vacances scolaires d'hiver. Balade au marché pour l'achat de produits frais, activités autour du goût, ateliers cuisine avec le chef... un plein d'activités vitaminées !

Retour sur la cérémonie de présentation des vœux du maire

DES RÉALISATIONS PORTEUSES

Nous pouvons apprécier au quotidien les réalisations accomplies : **des fontaines qui coulent sur nos placettes** aux **jardins exubérants** et aux allées arborées, de **l'Office de Tourisme** dans cet emblématique « ***château*** », du **Quai Pins** à la **Place Reyer**, du **Lavandou Grand Stade** à cet **Espace Culturel** où nous nous trouvons ce soir – alors amputé par la Perception -, de **l'école Marc Legouhy rénovée** à la **crèche**, de la **Villa Rossi** qui abrite les Services Sociaux au **Fougau**, du **cimetière** « ***paysagé*** » à l'embellissement de **l'Eglise Saint-Louis**, de la **chapelle de Saint-Clair** au souffle culturel porté par la **Villa Théo** et son **école d'Arts Plastiques**, de la **rénovation du Carré du Port** à la **radieuse promenade du Front de Mer**, des **gigantesques travaux de prévention des inondations**, dont le « *point d'orgue* » sera atteint, cette année avec l'**élargissement du Pont Vincent Auriol** – après celui de **Bénat** – de l'**embellissement de chaque rue** au rond-point de la Saint Glinglin, de la **Mairie annexe de Cavalière** avec son **Agence Postale Communale**, à son **récif artificiel** qui protège la plage, du **front de mer de Saint-Clair** (dont la plage sera bientôt débarrassée de son poste de relevage) aux innombrables **espaces verts** qui ont gagné les quartiers, de nos gares routières pimpantes au **Quai N°1**... Du clocher de la **Résidence des Quatre saisons** à la **pointe du Layet** préservée, sans oublier l'**extension du Groupe Scolaire Marc Legouhy**, la **Maison de Retraite du Grand Jardin** portée par le privé... les **restanques de Saint-Clair**, cultivées par nos enfants...

UNE GESTION RIGOUREUSE POUR UN BON NIVEAU DE VIE

Cette gestion conduite au plus près de nos concitoyens... **en réduisant de 100€ par an la facture d'eau des ménages**, en pratiquant les **tarifs les plus bas** de notre Département **pour une restauration scolaire de qualité** « ***bio*** », ainsi que pour **le portage des repas à domicile**, à destination de nos Ainés,

en prenant en charge les 2/3 du coût des sorties des adolescents encadrés par le Lavandou Espace Jeunes, soit 50.000€/an, en assurant **la gratuité des animations** de fin d'année pour les tout-petits ; tout comme celle des fournitures scolaires, prises en charge **à hauteur de 50€ par enfant dans les écoles maternelles et élémentaires**, ou **les transports scolaires assumés à 70% par la Collectivité (15.000€/an)**, avec des **tarifs inchangés depuis 10 ans pour le périscolaire**, comme pour l'**Accueil de Loisirs de 3 à 11 ans lors des vacances scolaires** ; en finançant des **formations et bourses au permis de conduire, au BAFA et au Brevet de Maître-Nageur Sauveteur (10.000 €/an)**. En prenant en charge également les **formations au permis bateau pour les Agents Portuaires**. En recrutant **75 emplois d'été**, au centre aéré, dans les services techniques, sur les plages, ou au port (800.000€)... qui débouchent sur des recrutements durables, par des vocations suscitées, tant à l'Ecole de Voile, que dans notre crèche et dans les services de la Ville... **Nous contribuons ainsi modestement, mais concrètement au maintien du pouvoir d'achat pour les foyers, à commencer par les plus modestes**.

Et encore, en développant **121 logements sociaux à loyers maitrisés** – et 43 à venir – autant que **41 villas en accession**, au sein de **notre écoquartier**... où les familles peuvent s'établir dans des logements neufs et spacieux, pour un loyer moyen de 450 à 500 €, alors qu'il leur en coûtait pratiquement le double, dans le secteur privé ! En permettant **aux « *primo-accédants* »** de devenir propriétaires de **leur maison avec jardin, pour moins de 230.000€**.

Le pouvoir d'achat des familles, encore ménagé par les **aides publiques** apportées au travers des **Associations Sportives et Culturelles** ; comme un soutien constant aux « ***Restos du cœur*** » et à « ***Art & Si*** ». Chaque élève de l'Ecole de Danse et de Musique est épaulé par notre Collectivité, **à hauteur de 1000€ par enfant et par an.**

Retrouvez le discours du maire en intégralité sur le site de la Ville : **le-lavandou.fr**
Le diaporama photos « *zoom sur 2018* » est également en ligne sur le site et la page Facebook de la Ville

Culture

LES VENDREDIS CULTURELS TOUJOURS APPRÉCIÉS

Après le succès de la conférence sur la bière artisanale, c'est le tour du monde à vélo de Pascal Bärtschi qui a réjoui le public venu nombreux. Ses 100 000 km, ponctués d'anecdotes et de leçons de vie lui ont valu de chaleureux applaudissements.

MER, MARINES, MARINS À LA VILLA THÉO

Les expositions défilent et l'engouement est toujours au rendez-vous. Lavandourains, visiteurs, amoureux de la mer ou amateurs de photographies et de peinture... chacun trouve un intérêt à l'exposition collective dédiée à la mer et ceux qui l'habitent.

Exposition visible jusqu'au 30 mars 2019.

Événements

LE SUCCÈS DES SOIRÉES THÉÂTRE

C'est devenu une habitude, chaque premier jeudi du mois l'Espace culturel affiche complet. « *Le coach* », « *Un couple en délire* », et bientôt « *Le bon, la bru et la vieille bique* », quel que soit le thème de la pièce, les quelque 300 habitués rient du début à la fin, grâce au talent des comédiens présentés par la compagnie de La Barjaque.

Réservations : service animations (04.94.00.41.71)

LE VILLAGE DE NOËL & LE 31 DÉCEMBRE 2018

VIN CHAUD À ST-CLAIR

LE DÉPART DU PÈRE NOEL

SPECTACLE DE NOËL DES ÉCOLES

REPAS DES AINÉS

NOËL À LA CRÈCHE

Conformément à l'article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, les élus disposent d'un espace de parole dans la «Gazette du Lavandou». Le texte fourni ci-dessous est reproduit sans modification et sans correction.

MEILLEURS VŒUX POUR 2019...ET 2020 !

Andrée Viale et moi-même, ainsi que tous les membres de LA VILLE HEUREUSE qui travaillent
à l'abri des feux de la rampe, vous souhaitons une année 2019 pleine de joie, de bonheur et d'union pour vous, vos familles et vos proches, vous qui habitez le Lavandou, Bormes-Les-Mimosas mais aussi au-delà
dans les quatre communes qui participez à l'expression socio-économique de notre communauté de Communes, Méditerranée Porte des Maures.

Nous formons une communauté humaine qui doit resserrer ses liens et parfaire, par notre solidarité,
la compréhension et l'écoute des autres, sa force d'agir pour le bien commun.
C'est ce que je nous souhaite de plus beau et de plus puissant et ce afin que personne ne soit lésé,
que celles et ceux qui entreprennent, trouvent les chemins de la réussite.

Outre mon mandat d'élu, en qualité d'entrepreneur, conscient d'avoir créé dans le secteur et au-delà
des emplois depuis plus de 20 ans, je mesure l'extrême complexité de la période que nous traversons.

Cette période difficile touche tous les ménages et nous interroge individuellement et collectivement.
Il est urgent d'apporter des réponses dans des modes nouveaux de gestion, de développement et de ressources tant pour nos collectivités que pour accompagner celles et ceux qui prennent le risque de se lancer dans une activité économique.

Si nous sommes chacune et chacun confrontés à des difficultés conjoncturelles pour mener à bien nos vies quotidiennes et transmettre le meilleur à celles et ceux que nous aimons, il ne nous faut pas oublier que nous sommes une communauté reliée comme autant de maillons interdépendants.

Le mouvement des gilets jaunes nous montre à quel point le niveau de vie peut être à tel point rendu vulnérable par des charges contraintes.
Cette « galère » dans laquelle se retrouvent celles et ceux qui manifestent aujourd'hui et depuis plusieurs semaines nous montrent à quel point nous devons tout mettre en œuvre pour reconstruire les conditions d'un dialogue et d'une collaboration citoyenne pour servir l'intérêt général.

Face à un autre défi à relever, celui du changement climatique, il est urgent de faire converger les solutions pour résoudre la difficulté des fins de mois avec la crainte annoncée d'une potentielle fin du monde.

C'est aussi pour cette raison que je scrute avec une énergie bienveillante l'horizon de 2020
et nous souhaite les meilleurs vœux d'une VILLE HEUREUSE !

Jean-Laurent Félizia pour la Ville Heureuse

> >>> L'autosatisfaction budgétaire du maire est déplacée
> >>> Il y a plusieurs raisons pour lesquelles nous avons voté contre le budget.
> >>> Commençons par un satisfecit sur l'augmentation de la fiscalité locale limitée à celle des bases. Malheureusement immédiatement corrigé car dans le même temps la ville n'équilibre ses comptes qu'avec la vente régulière des bijoux de famille , de précieux terrains dont la ville est propriétaire . Avec Mr Bernardi les lavandourains sont comme dans la situation d'un locataire d'une magnifique propriété dont les loyers n'augmentent pas mais dont les terrains rapetissent à vue d'œil.
> >>> Les recettes, faute d'une politique économique, stagnent. La mairie doit compter, afin de boucler le budget, sur les parkings payants qui ne pourront pas constamment être développés. L'Economie ce sont des emplois dont notre ville manque cruellement et du pouvoir d'achat pour améliorer les revenus.
> >>> Les dépenses de leur côté sont insuffisamment maîtrisées. Nous le répétons là aussi depuis des années. Mr Bernardi ne bricole même plus dans la mutualisation des dépenses avec Bormes puisqu'il annonce l'achat de véhicules en commun...et y renonce aussitôt. Il y a, dans le rapprochement des services techniques, un gisement conséquent de rationalisation et d'économies.
> >>> D'une façon plus générale les dépenses ne sont pas tenues. On a connu l'invraisemblable feuilleton de la facture qui continue de s'allonger pour les travaux de l'ecole Marc Legouhy faute d'un projet bien ficelé. On aurait pu imaginer dès l'origine du projet que la climatisation était nécessaire ! Le plafond de la villa Théo s'écroule. Le budget du pôle danse s'envole. On est parti d'une estimation à 1,6 M€ et un cofinancement avec Bormes (évanoui comme pour les véhicules) pour passer à 2,4M€ dans le budget et en fait, annoncé en commission a 2,5M€ et sans doute beaucoup plus (ce qui pose la question de la sincérité du budget).
> >>> Pour en revenir aux recettes la vente des bijoux de famille camouflés derrière le vocable « cession d'actifs « continue à un bon rythme : ventes de parcelles, emplacements de parking de l'espace culturel. Nous avons prié le maire d'informer le conseil du nombre de terrains vendus depuis le début du mandat et surtout du patrimoine qui reste disponible à la vente. Car que se passera t'il quand ces ressources seront épuisées ?
> >>> Cela nous a amené tout naturellement au cinéma, le grand projet des mandats du maire actuel (promis depuis 15 à 20 ans). Mr Bernardi a fait couler la 1ère version du projet que nous avions approuvé et coûtait peu à la commune. Il prévoie maintenant de financer plein pot la réalisation (au moins 4 M€).....encore et toujours par la vente de parcelles. Le projet a pris encore du retard parce que les plans déposés dans le dossier de permis de construire n'étaient pas les bons (sic). Le dossier pourra être repris et finalisé par la prochaine équipe municipale.
> >>> Enfin sur la dette le maire se glorifie de l'avoir réduite. Il a encore rappelé lors de ses vœux qu'il a hérité en 1995 d'une dette plus de 2 fois supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui. Et il a scandaleusement porté atteinte à la mémoire de son prédécesseur.
> >>> Mais les lavandourains ne sont pas amnésiques. Ils savent que ce maire a aussi hérité de la totalité des grands équipements structurants de la commune. Heureusement d'ailleurs car il n'en a construit aucun. C'est pourquoi la réduction de la dette aurait du être plus importante. Nous indiquons régulièrement que la dette du Lavandou est supérieure à celle de ses voisins. Mr Bernardi y oppose un démenti indigné déclarant précisément « il est infiniment faux d'affirmer que la dette du Lavandou est supérieure « . Le voici pris en flagrant délit de mensonge. Au 1 er janvier 2019 l'encours de la dette dans notre commune est de 10,400 M€ (comme l'indique son rapport d'orientations budgétaires). Le maire fait une entourloupe quand il cite le chiffre de 9 M qui est une prévision pour la fin de l'année . À la même date la dette de La Londe est de 10,130 M€. Et cette commune, elle, contrairement à nous, a réaliser des équipements structurants. C'est la différence entre une dette qui sert à investir et la notre qui n'est qu'une charge pour les contribuables.

Thierry Saussez, Marie-Jo Bonnier, Guy Cappe pour Lavandou Cap 2020

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Office de tourisme du Lavandou vient d'éditer **un livret** qui permet aux enfants de **découvrir l'histoire de la Villa Théo en s'amusant**. A travers un quiz de 10 questions, les petits Lavandourains apprendront des informations sur le peintre qui habitait cette maison, Théo Van Rysselberghe, et sur son travail.
Un **livret ludique** sur les expositions présentées est également proposé, avec des jeux sur les différentes œuvres. Suivez les pas d'**Aubin le dauphin** et devenez un artiste en herbe. **Rendez-vous à la Villa Théo !**
19, av. Van Rysselberghe, Saint-Clair – 83980 Le Lavandou
Ouvert du mardi au samedi, de 14h à 17h (entrée libre)

JEU - « QUEL PEINTRE ES-TU ? »

1 Quelles sont les 3 couleurs primaires ?
A - Jaune, bleu et orange
B - Vert, rouge et jaune
C - Bleu, jaune et rouge

2 Comment obtient-on du vert ?
A - Avec du jaune et du rouge
B - Avec du bleu et du jaune
C - On ne l'obtient pas car c'est une couleur primaire

3 Comment obtient-on du gris ?
A - Avec du noir et du blanc
B - Avec du blanc et du rouge
C - Avec du blanc et du jaune

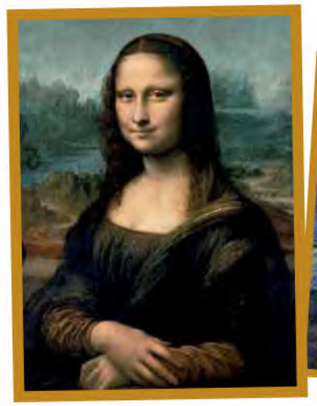

4 Qui a peint La Joconde ?
A - Léonard de Vinci
B - Henri Matisse
C - Pablo Picasso

5 Qui a peint La Nuit étoilée ?
A - Claude Monet
B - Vincent Van Gogh
C - Paul Cézanne

RÉPONSES : 1-C / 2-B / 3-A / 4-A / 5-B

PARTAGEZ VOS ŒUVRES !

Si vous aimez dessiner ou peindre, partagez vos œuvres avec la mairie du Lavandou.

Vous pouvez envoyer votre dessin, votre peinture ou votre aquarelle par courrier : Hôtel de Ville – Place Ernest Reyer – 83980 Le Lavandou

LE LAVANDOU FANTASTIQUE

CORSO FLEURI

17 MARS 2019

Le Lavandou

Lavandou

VAR LE DÉPARTEMENT

France bleu provence

INFOS : 04.94.00.40.50

Marc Ubeda